



DEPARTEMENT DE LA MARNE
COMMUNE
DE SOMME-VESELE

Permanences : mardi 17h-18h30
jeudi 10h-12h

Tél : 03.26.66.67.60

Email :

commune.sommevesle@wanadoo.fr

Site internet :

www.somme-vesle.fr

 Mairie de Somme-Vesle

FLASH INFOS

SEPTEMBRE

2020

I. FÊTE PATRONALE

Notre dossier a été accepté par la Préfecture, notre fête patronale aura donc lieu le week-end du 19/20/21 septembre. Attractions, buvette, food truck burger, tombola seront au programme de ce super week-end !

Afin de respecter les recommandations de la Préfecture et de l'Etat, nous vous demandons de vous munir d'un masque dès votre entrée sur la fête (non obligatoire pour les moins de 11 ans). Un arrêté municipal a été pris en ce sens. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à la buvette ainsi qu'aux attractions. Merci de respecter également une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes lors de votre attente aux attractions ainsi qu'à la buvette.

Comme l'année dernière, la mairie offrira le lundi à la descente du bus des tickets de manège pour enfants et d'auto-tamponneuse aux élèves de Somme-Vesle (en espérant que tous les parents ont rendu l'enquête de scolarisation afin d'être assuré que son enfant reçoive bien son tour de manège...)

II. ARRET DE BUS PENDANT LA FÊTE

Du jeudi 17 septembre (matin) au mercredi 23 septembre (soir), l'arrêt de bus sera déplacé Rue Haute au niveau du passage piéton qui rejoint la Rue Basse.

III. RUE BASSE PENDANT LA FÊTE

Attention la rue basse sera fermée du n°27 au n° 42 dès le vendredi soir. Merci d'emprunter les déviations et de ne pas déplacer les barrières. Merci également de réduire votre vitesse.

IV. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Nous sommes à la recherche de 24 personnes (hors élus) payant leurs impôts fonciers sur la Commune de Somme-Vesle. Cette commission contrôle les changements affectant les propriétés bâties et non bâties avec le représentant des services fiscaux. Une fois la liste dressée, la Direction Départementale des Finances Publiques va choisir 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Tournez svp

La fréquence des réunions est d'une fois par an pendant les 6 prochaines années.

Dans le cas où notre liste est incomplète, les Finances Publiques désigneront eux-mêmes les commissaires titulaires et suppléants. Merci de nous informer de votre candidature avant le lundi 14 septembre.

V. SAC A CROTTES

Petit sac rose parfumé et très utile pour ramasser les déjections de votre chien ! Parce que marcher dedans, humer cette odeur pestilentielle ou voir ces petits ou gros amas d'excréments est fortement désagréable. Par chance, vous pouvez en disposer gratuitement à la mairie durant une permanence. Pourquoi s'en priver ??

VI. DÉCHETS - TONTE DE PELOUSE

De nouveau, des tontes de pelouse ou des tailles d'arbres sont retrouvés dans les bois ou dans des terrains privés. Merci d'utiliser votre carte de déchetterie et d'aller y déposer vos détritrus.

VII. DÉCHETS ABRI BUS

Notre agent technique a dû ramasser des canettes de bière et autres déchets dans l'abribus de la place de la mairie. Nous vous demandons de bien vouloir sensibiliser vos jeunes à la nécessité de ramasser leurs déchets et de ne pas les laisser trainer dans la nature.

VIII. NID DE GUEPES

Cette année de nombreux nids de guêpes ont été déclarés. Les pompiers sont qualifiés pour les retirer moyennant la somme de 50 euros. Vous pouvez les contacter au 18.

IX. SALLE COMMUNALE

Pour des raisons sanitaires, la salle communale restera fermée jusqu'au 31 octobre. Un point sera fait afin d'envisager une réouverture en novembre.

X. OBJET TROUVE

Une paire de lunettes a été déposée dans la boîte aux lettres de la mairie par une personne bien intentionnée. Elle attend son propriétaire à la mairie.